



A powerful  
and balanced  
voice for business



## Projet de Manifeste du Centenaire de l'OIE

**Avec plus de 150 organisations indépendantes membres, représentant plus de 50 millions d'entreprises dans le monde, cela fait cent ans que l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) est la voix mondiale du secteur privé, prônant sur la scène internationale des politiques économiques et sociales durables qui favorisent la libre entreprise, des entreprises florissantes et une société équitable qui fonctionne pour tous.**

**Le centenaire de l'OIE constitue une étape historique, il appelle à une réflexion sur notre passé et nos réalisations pour une vision claire du rôle de l'OIE en tant qu'acteur clé dans un monde en évolution et une confirmation renouvelée de nos valeurs, de nos objectifs, de nos ambitions et de nos aspirations pour demain.**

**L'entrepreneuriat et l'innovation sont le fondement de la création d'emplois, de la croissance partagée et du développement durable.**

Le secteur privé génère neuf emplois sur dix dans le monde, les entreprises fournissent des emplois, des revenus, du pouvoir d'achat et des moyens de subsistance, permettant l'intégration communautaire et individuelle et facilitant une plus grande équité économique et sociale, ainsi que l'inclusion et la stabilité politique. Les entreprises, grandes et petites, sont des incubateurs de nouvelles technologies et d'innovation, créant des emplois et des parcours de carrière pour aujourd'hui et pour demain. Les pouvoirs publics doivent créer des conditions favorables à l'entrepreneuriat et à l'innovation permettant aux entreprises de s'établir, de se développer et de prospérer.

**Des principes d'action et des valeurs claires ont étayé le travail de l'OIE au cours des 100 dernières années**

Les employeurs ont fait partie des mandants fondateurs de l'Organisation internationale du Travail (OIT) il y a plus de 100 ans, s'engageant à respecter les valeurs de justice sociale et de travail décent. Notre engagement en faveur du plein emploi productif, du dialogue social et du travail décent pour tous dans un environnement qui soutient les entreprises prospères est aussi ferme aujourd'hui qu'à l'époque. L'OIE a joué un rôle décisif dans l'adoption des principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale, des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'Avenir du Travail et d'autres instruments qui influencent la conduite des affaires et le monde du travail. L'OIE a notamment défendu l'économie de marché pendant la guerre froide et elle continue de souscrire aux valeurs et principes fondateurs et de plaider en leur faveur aujourd'hui.

## **Une communauté d'employeurs et d'entreprises unis au sein de l'OIE**

Notre force réside dans notre réseau mondial, fort et équilibré, uni quant à sa vision de l'avenir. Protéger et soutenir l'autonomie et l'indépendance des organisations d'employeurs et d'entreprises face aux comportements hostiles, renforcer et soutenir le dialogue social, travailler ensemble en réponse aux initiatives critiques qui affectent les politiques du marché du travail, établir des initiatives pertinentes et opportunes, telles que le Réseau mondial pour l'apprentissage et le Forum des entreprises du FMMD, parler d'une seule voix contre la bureaucratie et en faveur de cadres réglementaires qui permettent aux entreprises de démarrer, de se développer et de créer des emplois, sont les priorités à l'ordre du jour de notre communauté à l'aube de notre prochain siècle.

## **La voix représentative et fiable des entreprises dans les cercles politiques mondiaux depuis cent ans**

L'OIE est fière d'apporter la voix la plus représentative des employeurs et des entreprises non seulement à l'OIT mais aussi, plus récemment, aux organes des Nations Unies chargés des droits de l'homme et dans l'ensemble du système des Nations Unies, aux processus du G20 et du G7 et dans d'autres forums qui jouent un rôle décisif dans l'élaboration des politiques relatives à l'avenir du travail, l'emploi et les compétences, les relations professionnelles, les droits de l'homme et la conduite responsable des entreprises, le développement durable, l'autonomisation des femmes, l'inclusion et la diversité, la sécurité et la santé au travail et les migrations internationales de main-d'œuvre. L'OIE soutient activement et façonne une mondialisation équitable pour tous. Les efforts de l'OIE en matière de travail de promotion vont encore se développer dans ces forums et dans d'autres forums émergents qui influencent l'écosystème mondial pour faire des affaires et nous continuerons à soutenir le multilatéralisme et la valeur des organisations internationales.

## **D'importants progrès sociaux et économiques ont été réalisés, mais des défis subsistent**

L'innovation et la créativité des entreprises, la mondialisation et l'interconnexion accélérées, associées à des progrès technologiques exponentiels, ont offert une multitude de possibilités à notre époque. La tendance générale, à l'échelle mondiale, est à l'amélioration constante du développement humain. L'espérance de vie à la naissance a augmenté de près de sept ans dans le monde depuis 1990 et les enfants qui entrent à l'école aujourd'hui peuvent s'attendre à être scolarisés pendant 3 à 4 ans de plus qu'en 1990. La croissance de l'économie et de l'emploi dans le monde a été une constante au cours des dernières décennies. Les systèmes de protection et de sécurité sociales se sont développés, même s'il reste encore beaucoup à faire. Des progrès impressionnants ont également été enregistrés dans l'élimination de la pauvreté, ainsi que dans la progression des classes moyennes dans de nombreuses économies émergentes grâce, entre autres, à l'expansion du commerce mondial.

Cependant, la société reste toujours confrontée à d'énormes défis, notamment le chômage persistant, en particulier parmi les jeunes, une croissance faible ou incertaine et la pauvreté. Plus de 60 % de la population active dans le monde se trouve dans le secteur informel et, dans certaines régions, ce chiffre dépasse les 80 %. En dépit des progrès réalisés, le travail des enfants et le travail forcé demeurent à un niveau inacceptable. L'inclusion effective des

femmes sur le marché du travail reste à la traîne, avec plus de 100 pays empêchant les femmes d'occuper certains emplois. Les systèmes de protection sociale sont confrontés à des problèmes de viabilité, tant dans les économies développées que dans les économies en développement. L'intelligence artificielle et la numérisation transforment la manière dont le travail est effectué et organisé. L'un des principaux défis à relever est de veiller à ce que des personnes ne soient pas marginalisées, mais au contraire encouragées par les progrès technologiques et à ce que les opportunités soient pleinement exploitées et partagées. Le changement climatique constitue une menace sérieuse, non seulement pour la sécurité alimentaire et de l'eau, mais aussi pour la résilience même des sociétés, des communautés, des entreprises et des économies. Nous devons continuer à promouvoir la mondialisation et le libre-échange contre les tendances actuelles qui veulent les affaiblir par des mesures protectionnistes, compromettant ainsi leur impact positif avéré.

### **L'agenda 2030 - un cadre essentiel pour répondre aux défis et aux opportunités par le biais de partenariats multipartites**

Dans ce contexte, l'OIE soutient pleinement l'Agenda 2030 comme moyen de s'attaquer aux problèmes et de saisir les opportunités, en particulier l'objectif de développement durable (ODD) n° 8 pour "promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous" avec ses objectifs ambitieux de niveaux plus élevés de productivité économique, d'entrepreneuriat, de créativité et d'innovation, ainsi que l'ODD n° 17 pour une revitalisation du partenariat mondial.

Les progrès économiques, environnementaux et sociaux ne peuvent être réalisés sans un effort concerté et cohérent. Nous devons agir ensemble dès maintenant pour faire de l'Agenda 2030 une réalité en utilisant pleinement les opportunités offertes par la mondialisation, les nouvelles technologies et l'innovation. Les gouvernements et le système des Nations Unies doivent plus que jamais travailler main dans la main avec le secteur privé pour créer plus d'emplois, un travail décent et une croissance durable. Nous les appelons particulièrement à :

- Créer un environnement favorable aux entreprises, qui les encourage à s'installer, à prospérer, à se développer, à innover et à embaucher dans l'économie formelle ;
- Collaborer avec le secteur privé et d'autres instances à la conception et à l'élaboration de programmes d'études et à la restructuration du système éducatif afin de répondre aux besoins des entreprises pour assurer la création d'emplois ;
- Se concentrer de manière plus ciblée sur la création d'opportunités pour les jeunes, les femmes et d'autres groupes marginalisés sur le marché du travail ;
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de migration de main-d'œuvre bien conçues qui créent des canaux sûrs, ordonnés et réguliers ;
- Accorder l'attention nécessaire à l'intégration sociale et à la nécessité d'adapter les programmes de qualification, de requalification et de développement aux besoins du marché du travail ;
- Soutenir des politiques de marché ouvert intelligentes qui favorisent le libre-échange et l'intégration économique à l'échelle mondiale ;
- Renforcer les politiques et les mesures relatives aux changements climatiques pour aider les communautés, les travailleurs et les entreprises à s'adapter progressivement à une économie à faibles émissions de carbone.

## **Travailler ensemble pour un progrès partagé**

La transparence, l'intégrité, l'inclusion et la diversité sont des valeurs fondamentales de l'OIE et le ciment de notre leadership et notre crédibilité. Les entreprises ont fait leurs preuves quand il s'agit d'identifier et de saisir les opportunités et d'élaborer des solutions pratiques et réalistes à apporter aux défis actuels. Ayant été impliqués dans les négociations au niveau des Nations Unies et au niveau national, ainsi que dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Agenda 2030, l'OIE et ses membres sont bien placés pour sensibiliser la communauté des entreprises aux ODD. Les organisations d'employeurs et d'entreprises constituent un pont important pour les sociétés qui sont prêtes et désireuses de s'associer avec le secteur public et les agences des Nations Unies. Aux côtés des syndicats, elles jouent un rôle important en tant que partenaires sociaux dans l'élaboration des marchés du travail et en contribuant au programme 2030. Cette importance ne fera que croître étant donné les changements découlant de la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle. Les gouvernements et l'ONU doivent s'engager avec la voix organisée des entreprises et inclure pleinement l'OIE et ses membres dans la mise en œuvre de la réforme de l'ONU au niveau national.

En ce moment historique, nous nous engageons à :

- Nous impliquer davantage auprès de toutes les parties prenantes concernées, y compris les syndicats et les gouvernements, dans des dialogues constructifs et ciblés qui contribuent à un environnement propice aux entreprises, à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et à la croissance économique et à la prospérité ;
- Soutenir les ODD et coopérer par le biais de partenariats innovants au niveau national et international afin d'atteindre les cibles ;
- Renforcer le rôle de notre communauté en tant que partenaires crédibles et responsables qui respectent les principes fondamentaux de représentativité, d'intégrité, de diversité et d'inclusion et aider les organisations d'employeurs et d'entreprises régionales et nationales à se développer et à croître ;
- Soutenir l'évolution des mentalités vis-à-vis du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- Promouvoir l'autonomisation et l'égalité des genres et renforcer la diversité dans le monde du travail ;
- Approuver et faire des progrès efficaces en matière de mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et de la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales et contribuer à leur promotion et à leur mise en œuvre de manière continue ;
- Mieux mettre en valeur et mieux faire connaître la contribution positive des entreprises à la société.

\*\*\*\*\*

*Projet 6 février 2020*